



DE FOND EN COMBLE

C'est par cette expression que le Premier ministre a qualifié, lors de son discours de politique générale, le travail de rénovation nécessaire pour que le dispositif de remboursement Mon Soutien Psy puisse être fonctionnel. Il a également reconnu publiquement l'échec dudit dispositif.

C'est également par cette formulation précise que le SNP n'a cessé de s'exprimer concernant le dispositif à la fois au sein des documents transmis aux parlementaires et aux instances gouvernementales, ainsi que dans l'ensemble de sa communication médiatique, par exemple au moment du premier anniversaire de Mon Soutien Psy. Plus encore, c'est ce que nous avons défendu au Sénat en lien avec la proposition de résolution pour ériger la santé mentale des jeunes en grande cause nationale, qui a été examinée à peine 15 jours avant la déclaration de politique générale de Gabriel ATTAL.

Bien sûr, nous ne pouvons que saluer le fait que les revendications de la profession ait été reprises, même si ce ne l'est que de manière très partielle, puisque la refonte du dispositif ne concernerait que les jeunes et que ses modalités n'ont aucunement été précisées. Même si certains éléments soutenus par la profession ont été repris ici par le Premier ministre, il ne s'agit que de paroles et nous sommes encore loin d'actes significatifs à destination d'une population toujours plus en souffrance. Nous le redisons, ce n'est pas une refonte du dispositif qui est nécessaire, mais bien une abrogation afin de créer un nouveau dispositif à partir de réels échanges avec la profession.

Le Premier ministre a évoqué le terme d'échec mais il est nécessaire d'aller plus loin dans les questionnements autour de ce dispositif.

Pourquoi vouloir d'abord penser un dispositif de remboursement avant de s'assurer du fonctionnement des services publics déjà existants, et sursaturés par les demandes ?

Pourquoi vouloir faire reposer sur les psychologues qui exercent en libéral le manque d'attractivité des postes dans le public du fait des rémunérations indécentes de la profession ?

Pourquoi penser la construction d'un dispositif qui engage des professionnels, sans être en mesure de les consulter et d'entendre leurs retours du terrain ?

Le discours du Premier ministre sonne en tout cas comme un désaveu clair à l'ensemble des participants du comité de suivi de Mon Soutien Psy, comité auquel le SNP a refusé de participer au regard même de son architecture et de sa composition, constituée très majoritairement de personnalités du ministère. C'est aussi ici un désaveu de tous ceux, dans les ministères, qui ont défendu avec ferveur Mon Soutien Psy depuis sa création.

La seule et unique solution valable implique une consultation approfondie des professionnels de terrain que sont les psychologues. Seuls les psychologues peuvent aider à penser une véritable politique de santé mentale qui articule un renforcement massif des services publics et la mise en place d'un dispositif de remboursement respectueux du public.

Le Premier ministre a évoqué au cours de son discours d'investiture des actions fortes et concrètes, sans tabou pour agir sans attendre. La première action forte au niveau de la santé mentale et des soins psychiques en général doit être de recevoir le SNP qui est l'unique syndicat professionnel de psychologues.

Alors, monsieur le Premier ministre, agissez maintenant, avec la profession et pour le public !

FLORENT SIMON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAL NATIONAL DES PSYCHOLOGUES